

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEUGNIES

MARDI 04 FÉVRIER 2025



L'an deux mille vingt-cinq et le 04 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur ERNESTI Frédéric, Maire.

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 10 | 15 | 13 |

Présents : Mrs ERNESTI, BAUDUIN, CORDIEZ, GLOBEZ, MASY, CARLIER

Mmes PLACE, LOCOCCIOLO, ERNESTI, LAWRENCE

Procurations : Mr PODEVIN donne procuration à Mme PLACE, Mr MAIRIAUX à Mr CARLIER et Mme KRZYZANIAK à Mr ERNESTI

Absent : Mr PRZESZLO, Mme CLauteau

Secrétaire de Séance : Madame LOCOCCIOLO

Date de convocation

Lundi 27 Janvier 2025

Délibération pour la demande d'Aide Départementale aux Villages et Bourgs

Monsieur le maire expose à l'assemblée que le projet de modification de l'éclairage public sur la Route National et sur la place du Village est susceptible de bénéficier d'une aide financière du Département au titre de l'« Aide Départementale aux Villages et Bourgs » programmation 2025

Ayant pris connaissance du projet proposé par l'entreprise TROMONT qui s'élève à

52 080,00 € HT soit la somme de 62 496,00 € TTC

Le conseil municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré

- Approuve l'avant-projet à l'unanimité
- Sollicite une subvention au taux de 34.16 %, au titre de l' A.D.V.B 2025, soit une subvention de 17 792,53 €
- Le complément de financement sera assuré comme suit :
 - DETR (34,16%) 17 792,54 €
 - Emprunt
 - Syndicat d'Electricité d'Avesnes 6 078, 93 €
 - Fonds propres de la commune 20 832,00 € TTC

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

